

Table des matières

Message du président, Philippe Breau	1
Le Conseil pour 2020-2021	2
Nouveaux a.t.C	3
Les bourses d'études de la Fondation de l'AATC Inc.	3
Nouveau livre de l'AATC	3
GeoEd.....	4
Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique	5
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	9
Assemblée générale en ligne de l'AATC - 2021	10
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres - 2022	11
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres - 2023	11
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres - 2024	11
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres - 2025	11
Prix national en géomatique David Thompson	12
Projet de gouvernance.....	12
Programme international de certification des hydrographes du Canada :	13
Modernisation de la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada	13
Notes du directeur exécutif.....	14
Plaintes et discipline	15
Geoffrey Connolly - nouveau membre honoraire.....	15

Message du président, Philippe Breau

Bonjour tout le monde,

Après avoir rendu hommage aux anciens présidents, je suis honoré de suivre les traces de cet impressionnant groupe de personnes. Je tiens à remercier les membres pour leur confiance en me permettant d'être à votre service comme président pour l'année à venir.

Ce fut une année pour le moins difficile avec la pandémie mondiale en cours. Les provinces de l'Atlantique ont eu beaucoup de chance avec un nombre de cas minime, ce qui est très différent de celui de la plupart des autres provinces. En général, notre profession semble bien se porter par rapport à d'autres secteurs de notre économie. Comme certains d'entre vous le savent peut-être, je suis un arpenteur-géomètre « acadien » de deuxième génération du nord-est du Nouveau-Brunswick (fils de Jules J. Breau, arpenteur-géomètre du Nouveau-Brunswick). J'ai été associé à l'arpentage presque toute ma vie. Mon père, qui exerce encore à l'âge de soixante-

dix-huit ans, exploitait son entreprise dans le sous-sol de notre maison. L'un de mes premiers emplois en tant que jeune adolescent était de faire des copies sur une des premières machines à plans... Je peux encore la sentir...

Une fois être décidé à devenir arpenteur, je me suis inscrit à l'Université du Nouveau-Brunswick. J'ai travaillé comme assistant avec mon père chaque été pendant mes études universitaires. Après avoir obtenu mon diplôme en 1997, j'ai déménagé en Alberta et j'ai rejoint All West Surveys/Altus Group où j'ai travaillé comme chef d'équipe, puis comme directeur de la succursale de Grande Prairie jusqu'à ce que je retourne chez moi au Nouveau-Brunswick en 2009. J'ai eu la chance de faire mon stage en Alberta sous Herb Kiel, ALS, ATC et de travailler sur diverses revendications territoriales du Nunavut avec Daniel Lachance, ALS, ATC.

Au Nouveau-Brunswick, je travaille aux côtés de mon père et je suis très fier de notre profession.

Le Conseil a été très occupé à mettre de l'ordre dans nos procédures de gouvernance ces derniers temps et a fait beaucoup de progrès sur ce front. Le projet TOLD (vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique) en est à ses débuts. Je pense que ce projet, une fois terminé, servira très bien notre profession.

Au cours des trois dernières années, le rôle d'agent de liaison avec le Conseil dans deux comités m'a fait prendre conscience du temps et du dévouement que nos membres consacrent à notre association. Je tiens à remercier tous les bénévoles de nos comités qui sont essentiels au fonctionnement de notre association. J'aimerais également inviter tous nos membres (surtout les nouveaux arrivants) à se joindre à un comité, vous trouverez cela très enrichissant.

En conclusion, je suis un peu triste que nous ne nous rencontrions pas en personne, mais j'attends avec impatience le jour où nous pourrons le faire.

Merci !

Philippe J. Breau, président de l'AATC

Le Conseil pour 2020-2021



Philippe J. Breau
Président



Jim Christie
Président sortant



Bob Halliday
Vice-président



Max Putnam
Conseiller troisième
année



David Rochette
Conseiller deuxième
année



Reid Egger
Conseiller première
année



Gordon MacInnis
Conseiller
non membre



Leona Irons
Conseillère
non membre



Jean Gagnon
Arpenteur général

Nouveaux a.t.C

Félicitations aux personnes suivantes qui ont reçu un brevet d'a.t.C. depuis notre numéro de décembre de Communiqué :

- Steven Cook, Nouveau-Brunswick
- Colin Butler, Terre-Neuve et Labrador
- Michael Haines, Nouveau-Brunswick
- Noelle Machon, Alberta
- Christopher Beaugrand, Colombie-Britannique
- Keith Norek, Manitoba

Les bourses d'études de la Fondation de l'AATC Inc.

Les récipients de l'année 2021 sont :

- Chelsea Brouillette, Northern Alberta Institute of Technology
- Graham Christie, Université du Nouveau-Brunswick
- Gabriel Belzile, CÉGEP Limoilou/Université Laval
- Sam Towns, Université de Calgary



Chelsea Brouillette
Institut de
technologie du
Nord de l'Alberta



Graham Christie
université du
Nouveau-
Brunswick



Gabriel Belzile
Cégep
Limoilou/Laval



Sam Towns
Université de
Calgary

Nouveau livre de l'AATC

Nous sommes heureux de vous annoncer que le projet avance bien après un long retard causé par la pandémie.

En fait, il prend de la vitesse. Nous sommes convaincus que des exemplaires seront disponibles avant la fin de l'année.

Nous voulons profiter de cette occasion pour remercier tous nos commanditaires pour leur contribution et leur patience puisque le livre devait sortir au printemps dernier. Bien sûr, nous tenons à remercier tous les ATC qui ont contribué au contenu du livre.



Cependant, nous avons toujours besoin d'une aide financière. Nous enverrons bientôt un dépliant promotionnel, qui contiendra des exemples de sections du livre et une demande de fonds supplémentaires. À ce jour, nous avons accumulé un montant total de 137 000 \$. Le projet devrait coûter 202 000 \$.

GeoEd

Le comité de perfectionnement professionnel continu (PPC) de l'AATC et le comité directeur des relations avec les Autochtones (CDRA) ont été extrêmement actifs au cours de la dernière année en produisant des cours pour les membres.



Le CDRA a travaillé sur une série de séances de PPC qui ont été présentées aux membres. Cette série devait être lancée au CNAG 2021, mais depuis la pandémie et l'annulation de tous les rassemblements, le comité a décidé de présenter ces sessions tout au long de l'année virtuellement sur GoToTraining live et de les rendre également disponibles sur GeoEd pour un visionnement futur.

1. Intérêts, tenure et droits de propriété sur les terres autochtones
2. Améliorer le lien entre les arpentages officiels et les intérêts existants ou futurs sur les terres autochtones
3. Entente-cadre sur la gestion des terres des Premières Nations
4. Arpentage des terres des Premières Nations en vertu d'un code foncier

Le comité de PPC a été actif dans la présentation de cours pertinents à la pandémie en 2020 et 2021, ces cours ont été présentés aux membres en direct sur GoToTraining avec des questions-réponses actives, puis publiés sur GeoEd pour être visionnés.

1. Cybersécurité et protection des données édition pandémie
2. Cybersécurité et protection des données Session #2 : prévenir, détecter, répondre
3. Levés historiques – explorer le passé pour se projeter dans le futur
4. Assurance responsabilité civile professionnelle

L'AATC a également organisé des webinaires pour la DAG avec une session sur ;

1. Modernisation du Système canadien de référence spatiale (SCRS)
2. NAD83 (SCRS) : De statique à dynamique, dans les deux langues officielles.

Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique

Introduction

Le Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres (CCEAG) s'est engagé avec ses membres – 10 des 11 associations canadiennes d'arpentage-géomètre autoréglementées, à l'exception du Québec – à faire évoluer ses examens vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique.

Ce projet est financé par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada et l'Association des arpenteurs des terres du Canada fournit au CCEAG un soutien administratif pendant le projet.

Le projet vise à préparer les générations futures de professionnels de l'arpentage et de la géomatique là où ils vivent, en s'appuyant sur les technologies pour aider la société canadienne à renforcer et à développer notre future main-d'œuvre.

En même temps, l'accréditation actuelle des établissements universitaires et les dispenses de cours doivent également être modernisées pour refléter le nouveau programme d'études national.

Description du projet

Le projet est divisé en 3 phases :

1. Moderniser le programme d'études national du CCEAG pour répondre aux besoins et priorités sociétales changeants et s'adapter à un avenir mû par les changements technologiques ;
2. Mettre à jour le processus du CCEAG d'agrément et de dispenses des universités et des collèges ;
3. Élaborer une voie claire vers un diplôme canadien en ligne en génie de l'arpentage/géomatique.

1. Moderniser le programme d'études national du CCEAG pour répondre aux besoins et priorités sociétales changeants et s'adapter à un avenir mû par les changements technologiques

Le CCEAG a créé un programme d'études national avec des guides d'étude et des résultats d'apprentissage pour aider les candidats à se préparer aux examens, qui ont lieu deux fois par an dans un certain nombre d'endroits au Canada. Les composants principaux du programme national ont entre 10 et 20 ans.

Par conséquent, le programme national du CCEAG est en cours de modernisation pour tenir compte des nouvelles approches et technologies. Cela ira de pair avec un diplôme canadien en arpentage/géomatique en ligne.

L'équipe du programme d'études national est composée de représentants d'établissements d'enseignement, universités et collèges, de toutes les associations d'arpenteurs-géomètres et d'un représentant d'une association de l'industrie.

Plus que jamais, l'intersection entre les matières entraîne une duplication des résultats d'apprentissage entre des matières pas nécessairement similaires. L'effort de modernisation examinera également la redondance des matières causée par leur intersection.

Le programme actuel n'aborde pas non plus le rôle élargi de la profession dans des domaines tels que la gestion des terres, la gestion de projet, les nouvelles technologies et les nouvelles utilisations des technologies nouvelles et anciennes.

Le programme d'études national est actuellement composé de 12 matières de base obligatoires et de 5 matières facultatives :

Exigences du tronc commun :

- C1 Mathématiques
- C2 Estimation des moindres carrés et analyse de données
- C3 Arpentage avancé
- C4 Systèmes de coordonnées et projections cartographiques
- C5 Systèmes d'information géospatiale
- C6 Positionnement géodésique
- C7 Télédétection et photogrammétrie
- C8 Études cadastrales
- C9 Droit de l'arpentage
- C10 Aménagement foncier et facteurs économiques de l'aménagement du territoire
- C11 Pratiques commerciales et la profession
- C12 Hydrographie

Sujets facultatifs :

- E1 Bases de données spatiales et systèmes d'information terrestre
- E2 Levés hydrographiques avancés
- E3 Gestion de l'environnement
- E4 Télédétection avancée
- E5 Photogrammétrie avancée

Les exigences du tronc commun et facultatives sont étayées par des résultats d'apprentissage détaillés et des guides d'étude.¹

Toutes les institutions accréditées couvrent tous les résultats d'apprentissage des matières du CCEAG par le biais d'un ou plusieurs cours. Un candidat diplômé d'un programme accrédité, sur présentation de ses relevés de notes, se qualifie automatiquement pour le certificat d'achèvement.

Pour les établissements qui n'ont pas une accréditation complète, mais qui ont des exemptions de cours, un candidat doit soumettre un relevé de notes identifiant le sujet dont il souhaite être dispensé pour obtenir l'exemption.

Les établissements d'enseignement au Canada se tournent vers les « attributs » et les « compétences » depuis quelques années, car ils suivent les exigences pédagogiques de leur province ainsi que la certification des programmes d'ingénierie.

Programme d'études proposé

¹ <https://cbeps-cceag.ca/resources/learning-outcomes-and-study-guides/>

Le nouveau programme proposé aura un format différent qui mettra l'accent sur les éléments et les regroupera dans un cadre plus large.

Par exemple, l'un des sujets du programme appelé « Modélisation et analyse » peut inclure des éléments tels que la modélisation et la prédiction ; estimation et approximation ; filtration ; et l'analyse des données statistiques. Ce serait s'écarter du fait que ce sujet se concentre uniquement sur l'estimation des moindres carrés et l'analyse des données sans être attaché à comment et où il peut être utilisé.

En procédant à cet examen approfondi de son programme d'études national, le CCEAG souhaite passer d'un contenu normatif à un programme de compétences et de résultats d'apprentissage plus flexible pour suivre le rythme des établissements universitaires canadiens et d'autres entités d'accréditation.

Une approche collaborative et consensuelle a été adoptée pour engager des représentants du milieu universitaire et de l'industrie à :

- Déterminer le contenu pertinent pour les arpenteurs-géomètres actuels et futurs
- Élaborer des projets de résultats d'apprentissage basés sur les compétences

La liste finale des composants proposés est :

- C1 – Mathématiques et Sciences
- C2 – Modélisation et analyse
- C3 – Géodésie
- C4 – Arpentage
- C5 – Télédétection
- C6 – Systèmes d'information géospatiale
- C7 – Droit, régime foncier, limites, cadastres et planification
- C8 – Pratique professionnelle

Le travail typologique a été réalisé entre le 10 mai et le 11 juin 2021. Le modèle de carte récapitulatif des compétences suivant a été utilisé pour chaque composante et un facilitateur expérimenté a travaillé avec chaque type.

COMPOSANTE 1 : Type spécifique à discuter				
OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE				
• Objectifs d'apprentissage de haut niveau pour le type				
Les principes clés	Motivation	Connaissance (doit savoir)	Pensée critique (doit être capable de réfléchir)	Compétence/Résultats d'apprentissage
Sujet	Raisonnement sur pourquoi le sujet est pertinent pour les arpenteurs (que peuvent-ils en retirer)	Contenu « à savoir » à couvrir pour obtenir un résultat d'apprentissage basé sur les compétences	Pensée critique nécessaire pour garantir que les connaissances permettent aux apprenants d'appliquer leurs connaissances dans un environnement de travail plutôt que d'apprendre à réussir un examen	Résultats d'apprentissage mesurables et basés sur l'action qui permettent à un apprenant de réussir sur le lieu de travail

La version finale des éléments proposés pour le nouveau programme d'études du CCEAG est maintenant entre les mains des associations d'arpentage pour étude et commentaires. Le CCEAG espère que le nouveau programme d'études national sera disponible pour tous les établissements universitaires intéressés à travers le pays en 2022 afin qu'ils puissent en examiner le contenu.

2. Mettre à jour le processus du CCEAG d'agrément et de dispenses

Le processus actuel est obsolète et les établissements universitaires ont demandé une modernisation du processus qui peut offrir aux établissements plus de flexibilité que ce qui est actuellement disponible.

En 2019, le processus d'exemption a été mis à jour dans les établissements demandant l'accréditation d'un sujet du programme où, outre le contenu du (des) cours, l'établissement est également tenu de répertorier les attributs des diplômés qui sont abordés dans les cours qui couvrent l'élément du programme d'études. Ensuite, décrire où et comment ils sont couverts dans chaque cours.

Attributs :

- Investigation et esprit critique
- Résolution de problèmes, pensée créative et design
- Communication (capacité à communiquer des concepts complexes d'arpentage et d'ingénierie d'arpentage)
- Aptitudes individuelles et de travail en équipe
- Gestion de projet
- Professionnalisme, éthique et équité
- Sensibilisation à l'impact de l'arpentage et des aménagements associés sur la société et sur l'environnement
- Engagement envers l'apprentissage tout au long de la vie

Processus proposé

Le nouveau processus nécessitera de fournir de la flexibilité aux établissements d'enseignement tout en ne compromettant pas le nouveau programme actuellement en cours d'élaboration.

Le processus actuel est fortement orienté vers la réalisation des résultats d'apprentissage dans chaque matière du programme, c'est-à-dire axé sur le contenu, alors que le processus proposé reposera davantage sur les compétences, les attentes et les résultats d'apprentissage.

On s'attend à ce que le nouveau processus permette aux établissements d'enseignement de fournir tout l'apprentissage essentiel requis par le programme tel qu'identifié par les compétences, les attributs ou d'autres mécanismes, puis de concentrer leur programme sur leur expertise spécifique ou les domaines « intéressants » où ils se distinguent. Chaque institution au Canada a généralement une orientation différente pour ses domaines « intéressants » ou spécialisés.

Un tel environnement permettrait également aux établissements d'utiliser leur financement de manière plus équilibrée au lieu de simplement essayer de faire correspondre le contenu des cours à un programme.

3. Élaborer une voie claire vers un diplôme canadien en ligne en génie de l'arpentage/géomatique.

La dernière phase concerne l'élaboration d'une voie claire vers un diplôme canadien en ligne en arpentage/génie géomatique.

Le résultat final n'est pas de se retrouver avec un diplôme en ligne prêt à être déployé, mais d'ouvrir la voie à un tel diplôme. En collaboration avec les établissements d'enseignement, les associations d'arpenteurs et l'industrie, nous espérons y parvenir dans un avenir rapproché.

Une fois que les bases d'un programme moderne et d'un processus flexible d'accréditation et d'exemption de cours sont finalisées et ont reçu l'approbation des parties prenantes, le travail portera sur la question « comment pouvons-nous réaliser ce diplôme en ligne ? »

Il y a déjà de nombreuses idées pour nous y amener dont, chaque institution proposant différents modules qui pourraient être basés sur leur expertise spécifique. D'autres idées envisagent que chaque établissement délivre son propre diplôme à condition qu'un candidat n'ait pas suivi plus d'un certain pourcentage de cours dans une autre ou d'autres universités, ce qui est le processus actuel.

La principale difficulté de cette phase du projet est centrée sur ce que l'institution trouvera acceptable et sur les réactions des gouvernements provinciaux.

C'est aussi pourquoi le but ultime de ce projet n'est pas de se retrouver avec un diplôme en ligne, mais avec une représentation raisonnable et réalisable du processus.

Conclusion

Le CCEAG prévoit que l'ensemble des processus de renouvellement et un cheminement détaillé et clair vers un diplôme en ligne en arpentage/génie géomatique changeront la donne pour le Canada. Il ouvrira la profession aux professionnels formés à l'étranger comme jamais auparavant et permettra en même temps à de nombreux Canadiens d'entrer dans l'industrie tout en apprenant à partir de leur lieu d'origine. On espère que de nombreux autres candidats se joindront aux rangs des nombreuses firmes d'arpentage canadiennes et assureront l'avenir de l'industrie.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada (Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers).

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a small Canadian flag above the letter 'a'.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Certains membres se sont dits préoccupés par la demande de l'AATC au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). L'AATC a reçu un prêt de 40 000 \$ du gouvernement fédéral sans intérêt et la possibilité d'être subventionné pour un montant de 10 000 \$. Argument : pourquoi bénéficier de ce programme si l'AATC est en bonne situation financière ?

Plus tard dans l'année, le programme gouvernemental a autorisé des demandes de 20 000 \$ supplémentaires, auxquelles l'AATC serait admissible. Cependant, le Conseil s'est rendu compte que selon l'article 5.8 (1) des

Règlements, emprunter plus de 10 000 \$ nécessite une résolution extraordinaire présentée et discutée lors d'une assemblée générale spéciale suivie d'un vote des membres.

Le Conseil a convoqué une assemblée générale spéciale qui s'est tenue via GoToWebinar le 4 mars 2021 à 12h00 HNE. Les résolutions suivantes ont été présentées pour discussion :

Résolution A : que les membres de l'AATC autorisent le prêt initial CUEC de 40 000 \$ à l'AATC, sur la base que tout solde du prêt est remboursé selon les termes de l'accord de prêt avant le 31 décembre 2022. Décision relative au maintien de l'AATC. La partie remboursable (25 pour cent du prêt) sera faite par le conseil de l'AATC sur la base d'un examen de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les finances de l'AATC et la situation financière à l'époque.

En cas de défaite, le prêt serait remboursé. La résolution B ne serait pas nécessaire.

Résolution B : Que les membres de l'AATC autorisent l'expansion du financement du CUEC d'un montant supplémentaire de 20 000 \$ à l'AATC, sur la base que tout solde du prêt est remboursé selon les termes de l'accord de prêt avant le 31 décembre 2022. Décision relative à la conservation de la partie remboursable (33 % du prêt total) sera effectuée par le conseil de l'AATC sur la base d'un examen de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les finances de l'AATC et la situation financière à l'époque.

En cas de défaite, l'AATC ne demanderait pas 20 000 \$ supplémentaires.

Les deux résolutions nécessitent 2/3 des voix de ceux qui ont voté pour passer. Les résultats étaient :

Résolution A :

- D'accord : 104 votes, soit 76,5 % des membres qui ont voté
- En désaccord : 29 voix, donc 21,3 %
- Abstention : 3 voix, soit 2,2 %

Résolution B :

- D'accord : 86 votes, soit 62 % des membres qui ont voté
- En désaccord : 48 voix, donc 35 %
- Abstention : 5 voix, soit 4 %

En conclusion, la résolution A a été adoptée, mais pas la résolution B.

Lors de l'assemblée générale du 14 avril, les résultats du vote des membres ont été présentés. De nombreux membres ont exprimé leurs inquiétudes quant au maintien du prêt initial de 40 000 \$. Immédiatement après l'AGA, le Conseil a tenu une réunion et a décidé de rembourser le prêt initial de 40 000 \$.

La Banque Scotia a été très lente à traiter notre demande et un montant de 30 000 \$ du prêt initial a finalement été remboursé le 26 juillet 2021. Le reste sera restitué en décembre 2021. Selon les responsables de la banque, le dernier trimestre ne doit être remboursé qu'à la fin de l'année.

Assemblée générale en ligne de l'AATC - 2021

La deuxième assemblée générale en ligne de l'AATC et nous l'espérons, la dernière, a eu lieu le 14 avril 2021. Encore une fois, le système GoToWebinar (un produit LogMeIn) a été utilisé.

Ce fut une réussite. Plus de 200 membres et invités se sont joints à la réunion. Nous n'avons jamais eu autant de monde à notre assemblée générale annuelle. Toutes les affaires normalement menées au cours d'une AGA ont été effectuées, y compris l'élection d'un nouveau conseiller de première année, d'un président et d'un vice-président.

Merci à tous les membres qui ont participé.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres - 2022



La CNAG 2022 se tiendra à Ottawa du 10 au 13 mai. Le lieu de l'événement est l'hôtel Brookstreet, situé juste à l'ouest de la ville (Kanata), en Ontario.

Le comité de la CNAG travaille sur un thème et commence la planification globale de cette conférence. L'AATC est à la recherche de bénévoles locaux pour faire partie du comité de planification d'Ottawa afin de travailler sur des événements sociaux pour nos membres et partenaires accompagnateurs.

Le thème de la CNAG 2022 est « Notre histoire est celle d'un pays » basé sur le titre du nouveau livre de l'AATC « Notre histoire est celle d'un pays : le cheminement épique de l'arpenteur des terres du Canada » de l'auteur acclamé Charlie Wilkins, qui sera lancé lors de la conférence.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres - 2023

Un rappel que la CNAG 2023 aura lieu à Mont-Tremblant, Québec, du 9 au 12 mai 2023. L'emplacement que nous allons utiliser pour la CNAG 2020.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres - 2024

En février de cette année, nous avons mené un sondage pour décider d'un emplacement pour la CNAG 2024. La première question donnait le choix entre Iqaluit NU, Île-du-Prince-Édouard ou aucune des réponses ci-dessus. 61,86 % ont choisi l'Île-du-Prince-Édouard, mais 33,90 % ont choisi Iqaluit. L'AATC a donc retenu le complexe hôtelier Rodd Brudenell River pour la CNAG 2024, le site de notre première CNAG. L'événement aura lieu du 8 au 10 mai 2024.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres - 2025

Étant donné que les résultats du sondage, mentionnés précédemment, ont montré de l'intérêt pour le Nunavut et que quelques autres hôtels sont présentement en construction, le Comité de la conférence nationale envisage actuellement d'accueillir la CNAG 2025 à Iqaluit.

Prix national en géomatique David Thompson

Nommés en l'honneur de David Thompson, un explorateur et arpenteur qui a cartographié presque à lui seul le vaste intérieur inconnu du Canada il y a 200 ans, ces prix représentent le summum du travail.

Le prochain prix sera remis aux gagnants lors de la prochaine Conférence nationale des arpenteurs-géomètres.

Toute personne peut soumettre la candidature d'un arpenteur-géomètre dont ils jugent le travail exceptionnel.

Il existe deux catégories dans lesquelles vous pouvez soumettre une candidature:

1. Un projet d'arpentage cadastral présentant des difficultés considérables
2. Projet d'arpentage non cadastral présentant des difficultés considérables

Date limite de soumission : 1er mars 2022.

Soumettez votre candidature dès aujourd'hui !

Projet de gouvernance

Le Conseil de l'AATC poursuit son chemin dans l'élaboration de politiques et de documents de procédure pour formaliser les processus de l'Association afin de relever les nouveaux défis auxquels sont confrontés les organismes de réglementation et de se préparer au remplacement du directeur exécutif. Jusqu'à présent, le Conseil a accompli ce qui suit :

1. Nouveaux énoncés de mission, de vision, de mandat et de valeurs
2. Une nouvelle compilation de politiques de gouvernance, y compris les limitations exécutives
3. Plan de succession du directeur exécutif
4. Calendrier de formation du Conseil
5. Cours d'orientation des nouveaux conseillers
6. Politique et lignes directrices pour améliorer le processus de recrutement du Conseil
7. Registre de gestion des risques
8. Processus de suivi financier.

Les tâches suivantes seront effectuées au cours de l'année en cours :

1. Développer des moyens pour le Conseil d'établir un lien/communiquer formellement avec les principales parties prenantes.
2. Processus d'évaluation du rendement du directeur exécutif et du registraire.



Programme international de certification des hydrographes du Canada :

L'AATC est dans sa 5e année de fonctionnement de son programme de certification pour les hydrographes et les arpenteurs en zone extracôtière, qui a été officiellement reconnu par le Conseil international des normes et de la compétence de l'OHI/FIG/ICA pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) en avril 2016.

Nous avons récemment réalisé que certains candidats potentiels avaient l'impression que le programme était strictement canadien et non international. Le programme a été reconnu par l'IBSC comme répondant aux normes internationales (S-5) et est ouvert à tous. Il est géré par une organisation canadienne, mais il a toujours une portée internationale et est reconnu dans le monde entier. En fait, l'un de nos hydrographes certifiés réside aux Émirats arabes unis.

Actuellement, cinq personnes ont obtenu et maintenu leur certificat de niveau 1 et une nouveauté : nous avons créé une nouvelle catégorie pour les hydrographes exécutifs. Un de ces certificats a récemment été décerné.

La nouvelle catégorie Hydrographe Exécutif Certifié (HEC) est ouverte aux gestionnaires expérimentés et au personnel des bureaux d'études hydrographiques et extracôtiers. Une telle personne aurait certains des attributs suivants :

- A un rôle de direction dans une entreprise ou une organisation.
- A eu, à un moment dans le passé, la même qualification et expérience qu'une personne certifiée de niveau 1, mais n'est plus activement impliquée dans l'exécution d'un projet de levés hydrographiques ou extracôtiers (y compris la mobilisation, notamment en travaillant sur des bateaux ou dans des avions, ou drones).
- Est responsable du développement des carrières du personnel des niveaux 1 et 2.
- Est responsable de travailler avec le niveau 1 dans la planification des levés hydrographiques ou extracôtiers aux fins des appels d'offres sur les projets.
- A démontré un haut niveau de maturité corporatif, comprend parfaitement la raison d'être des levés hydrographiques ou extracôtiers et comment chacun s'insère dans la stratégie de l'organisation.
- A démontré être un leader stratégique

Le Service hydrographique du Canada (SHC) a récemment décidé d'attribuer des points aux entrepreneurs qui soumettent des propositions démontrant qu'ils ont des hydrographes certifiés parmi leur personnel.

La reconnaissance IBSC expirera en avril 2022. Un groupe de travail travaille d'arrache-pied à la rédaction d'une proposition pour renouveler notre reconnaissance. C'est un défi puisque les normes ont changé. Nous devons maintenant suivre les nouvelles normes de l'Organisation internationale d'hydrographie (OHI) S-5A et S-5B

Modernisation de la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada

Les travaux sur les modifications proposées à la Loi sur les arpenteurs des terres du Canada et au règlement ont débuté en 2012.

Les principaux sujets abordés dans les modifications proposées étaient les suivants:

- a) Améliorer les processus de plainte et de discipline de l'Association;
- b) Transférer les responsabilités administratives du Règlement vers les Règlements administratifs ;
- c) Harmoniser les dispositions sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Accord de libre-échange canadien ;
- d) Modifier les incompatibilités entre les versions anglaise et française de la Loi.

Tout au long des années 2018, 2019 et 2020, le comité des Règlements administratifs et législation de l'AATC et des membres du personnel de la Direction de l'arpenteur général de RNCAN ont travaillé à la préparation d'un document de travail expliquant les modifications que le comité juge nécessaires pour traiter les sujets énumérés ci-dessus.

L'automne dernier, les rédacteurs juridiques du ministère de la Justice ont commencé à travailler sur le libellé des articles à modifier. Nous espérons des évolutions cette année.

Entre-temps, le Comité de législation a commencé à travailler sur la modernisation du Règlement d'ATC et des Règlements administratifs. En fait, de nombreux articles du Règlement seront déplacés vers les Règlements administratifs pour une gestion plus facile par l'AATC puisque l'approbation du ministre ne serait plus requise.

Notes du directeur exécutif

Sécurité pour MonSATC

Depuis la mise en œuvre de MonSATC en 2011, le gouvernement du Canada a mis en œuvre une politique sur la sécurité du gouvernement pour gérer la sécurité du gouvernement à l'appui de la prestation fiable de programmes et de services gouvernementaux et de la protection de l'information. Cela inclut les pratiques de sécurité et les contrôles requis pour le site Web MonSATC en collaboration avec l'AATC. Dans le cadre du programme ministériel de sécurité de RNCAN, la DAG a implanté un plan de sécurité informatique pour se conformer au programme de sécurité et d'évaluation et d'autorisation afin d'atténuer les vulnérabilités et les risques informatiques. Ces exigences sont des pratiques et des contrôles axés sur la sécurité des données et des applications d'affaires informatiques et s'étendent à l'AATC, en tant que partenaire dans le développement et la maintenance continue de MonSATC, en particulier l'authentification des utilisateurs de MonSATC qui sont arpenteurs des terres du Canada.

Comment cela affecte-t-il les titulaires de permis de l'AATC? Le seul changement est la connexion à MonSATC. Au moment de la mise en œuvre en avril dernier, tous les noms d'utilisateur et mots de passe des titulaires de permis étaient les mêmes. À l'heure actuelle, ceux qui n'ont pas changé leur mot de passe depuis avril devront le changer puisque les mots de passe doivent être changés tous les 90 jours. Lorsque les utilisateurs renouvellent leur mot de passe, le nouveau mot de passe devra présenter la complexité suivante :

- Au moins une minuscule
- Au moins une majuscule
- Au moins un chiffre
- Au moins un caractère spécial
- Au moins huit caractères



Le processus de modification du mot de passe n'a pas changé (Réinitialiser le mot de passe). Après le délai de 90 jours, les utilisateurs verront une note indiquant que «L'identifiant de connexion et le mot de passe fournis ne sont pas valides». Les utilisateurs devront pointer sur «Mot de passe oublié» et suivre les étapes (voir document d'aide sous la rubrique « Aide » dans MonSATC).

Plan de succession

Au sujet du remplacement du directeur exécutif, le Conseil a approuvé un plan de transition clair. Je quitterai mon poste en mai 2023. Je serai disponible pendant les 6 mois suite à mon départ pour aider dans le processus d'orientation du nouveau directeur. En attendant, je travaille à la rédaction d'un manuel administratif pour aider dans le processus de transition.

Nécrologie

Depuis le numéro de décembre de Communiqué, les a.t.C. suivants nous ont quittés :

- Sean Hinds a.t.C. # 1366 est décédé le 4 février 2021
- Robert (Bob) William Allen DLS # 807 est décédé le 19 mai 2021
- David Whitfield Lambden a.t.C. # 1179 est décédé le 4 juin 2021

Plaintes et discipline

Mise à jour de la registraire :

1. L'AATC a reçu 2 plaintes à ce jour en 2021 et celles-ci sont actuellement entre les mains du Comité des plaintes.

Une fois les plaintes traitées, le Comité des plaintes reprendra ses travaux de mise à jour du Manuel des procédures de plaintes.

2. Le comité de discipline met également à jour son propre manuel de procédures.
3. Le comité d'examen poursuit son travail avec les examens en ligne et les recommandations de brevets. Il est également occupé par les projets et les propositions de formation des candidats ATC et les rapports.

Le comité examine également le nouveau programme d'études du CCEAG proposé à la demande du Conseil qui a été invité à l'approuver et/ou à faire des commentaires.

Geoffrey Connolly - nouveau membre honoraire

Geoff a été nommé au Conseil de l'AATC par le ministre de Ressources naturelles Canada le 20 novembre 2011. Le mandat est de trois ans. Geoff a donc été nommé trois fois, puis prolongé jusqu'au 20 mai 2021 à la demande du Conseil de l'AATC.

Geoff a apporté une contribution considérable à l'AATC pendant son service au Conseil. Nous tenons à exprimer notre gratitude pour son dévouement envers le public et notre Association dans son rôle de membre nommé.



Le Conseil de l'AATC a décidé le 29 juin 2021 de décerner à Geoff le statut de membre honoraire de l'AATC pour ses services extraordinaires à la profession et au public. Voici quelques-unes de ses distinctions remarquables :

- Fellow, Ingénieurs Canada, 2020
- Conseiller de la Reine, 2014
- « Avocat de l'année » - Best Lawyers Real Estate Law à Charlottetown pour les années 2013, 2016 et 2018.